



Ref : *af*/OLUCOME/08/2016

Bujumbura, le *26*/08/2016

A Son Excellence Madame la Ministre de  
la Justice et Garde des sceaux

à Bujumbura

**Objet :** Demande de remise du bâtiment  
de la BRB et du paiement des  
arriérés de 9 mois

Excellence Madame la Ministre,

Nous avons un grand honneur de nous adresser auprès de votre haute autorité pour vous soumettre les inquiétudes de l'OLUCOME face à votre occupation illégale du bâtiment de la Banque de la République du Burundi (BRB).

En effet, Excellence Madame la Ministre, selon les informations que détiennent l'OLUCOME issues du Ministère en charge des finances publiques et de la Présidence de la République du Burundi, aucun Ministre du Gouvernement du Burundi ne bénéficie actuellement du logement de la part de l'Etat car le montant des émoluments et indemnités des Ministres a été triplé depuis 2013.

D'après les mêmes sources, lorsque vous étiez la Deuxième Vice Gouverneur de la BRB, cette banque vous a donné un privilège qu'elle accorde à ses hauts cadres de loger gratuitement dans son bâtiment pendant l'exercice de vos fonctions dans cette banque. Cependant, Excellence Madame la Ministre, votre nomination au rang du Ministre qui signifie la fin de votre mandat à la BRB, ne vous a pas révélé qu'il est temps de remettre la maison à son propriétaire et voilà une année vient de s'achever sans que vous ayez fait cette remise.

Excellence Madame la Ministre, les mêmes informations en provenance de la Présidence de la République du Burundi, du Ministère en charge des finances et de celui de la Bonne Gouvernance nous renseignent que cette situation a conduit la BRB à louer une autre villa à raison de 3 500 000 Francs burundais par mois à son haut cadre qui devrait habiter la maison

de la BRB que vous occupez illégalement aujourd'hui. Pire encore, durant toute cette période, c'est ladite banque qui supporterait les frais d'entretien de ce bâtiment.

Par la présente, Excellence Madame la Ministre, nous voudrions vous demander d'user de votre sagesse et de payer toutes les arriérés de loyer de 12 mois que vous avez envers la BRB à raison de 3 500 000 Fbu et les frais d'entretien déjà dépensés pour compenser tous les frais de loyer encourus par la banque centrale. De la sorte, la justice sera faite mais au cas contraire, l'OLUCOME considère qu'il s'agirait d'« un détournement des fonds publics ». Ce qui est contraire à l'article 69 de la constitution burundaise qui stipule que « Les biens publics sont sacrés et inviolables. Chacun est tenu de les respecter scrupuleusement et de les protéger. Chaque Burundais a le devoir de défendre le patrimoine de la nation. Tout acte de sabotage, de vandalisme, de corruption, de détournement, de dilapidation, ou tout autre acte qui porte atteinte au bien public est réprimé dans les conditions prévues par la loi. »

C'est dans cette optique que l'Observatoire demande aussi au Gouverneur de la Banque de la République du Burundi qui nous lit en copie de faire une fois de plus une requête au Ministre ayant la justice dans ses attributions de remettre dans l'urgence ledit bâtiment à la BRB et de restituer à la BRB les 42 millions qu'elle a déjà payés pour le bâtiment loué.

Espérant une suite favorable à notre demande, nous vous prions d'agréer, Excellence Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Pour l'OLUCOME  
 Gabriel RUFYIRI  
 Président

02 60 81 016

**C.P.I. à :**

- Son Excellence Monsieur le Ministre à la Présidence  
 Chargé de la bonne gouvernance et de la planification ;
- Son Excellence Monsieur le Ministre des finances  
 et de la privatisation ;
- Monsieur le Gouverneur de la Banque de la République  
 du Burundi

**à Bujumbura**